

## **GENRE, ETHNICITÉ ET VIOLENCE DANS LES MIGRATIONS RURALES AU MEXIQUE**

**Sara Lara, Hélène Le Doaré**

**L'Harmattan** | « Cahiers du Genre »

2002/1 n° 32 | pages 161 à 180

ISSN 1298-6046

ISBN 9782747530910

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2002-1-page-161.htm>

---

!Pour citer cet article :

---

Sara Lara, Hélène Le Doaré, « Genre, ethnicité et violence dans les migrations rurales au Mexique », *Cahiers du Genre* 2002/1 (n° 32), p. 161-180.

DOI 10.3917/cdge.032.0161

---

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **Genre, ethnicité et violence dans les migrations rurales au Mexique**

**Sara Lara** \*

### **Résumé**

Cet article analyse la violence des rapports de travail dans un des secteurs les plus modernes de l'agriculture mexicaine consacré à l'exportation de produits maraîchers. Cette forme d'agriculture provoque des migrations, notamment de femmes indiennes qui se trouvent assujetties à une chaîne de violences liées à leur classe, leur sexe et à leur origine ethnique. Toutefois, dans un contexte modelé par la déstabilisation du mouvement migratoire et l'extrême précarité de leurs conditions de vie, certaines de ces femmes arrivent à créer des espaces de « contre-pouvoir » pour faire face à la domination qui s'exerce à leur rencontre.

Comment les femmes s'intègrent-elles au marché du travail défini par les entreprises agricoles d'exportation ? Ce texte s'efforce de répondre à cette question. Il existe dans ce secteur une forte demande de main-d'œuvre au niveau national<sup>1</sup> qui provoque d'importants mouvements de migration où les femmes sont relativement nombreuses.

Il s'agit d'un ensemble d'entreprises orientées vers l'exportation de produits de « luxe » (légumes frais ou congelés, fruits

---

\* Je remercie Danièle Kergoat et Hélène Le Doaré pour leurs commentaires et suggestions.

<sup>1</sup> Le mouvement migratoire vers les régions horticoles concerne, sur le plan national, environ un million de personnes. Celui qui se dirige vers le Nord-Est du Mexique peut rassembler 300 000 personnes.

exotiques, fleurs) en direction des classes moyennes ou élevés des pays développés<sup>2</sup>. Ces entreprises doivent faire face, dans la concurrence internationale, aux producteurs américains et aux différents pays qui cultivent le même type de produits<sup>3</sup> et, pour ce faire, elles cherchent à se doter d'avantages tirés d'une flexibilisation « sauvage » du travail (Garza (de la) 1993). Autrement dit, elles font reposer leur compétitivité sur l'innovation technologique et sur une division rigide du travail qui conjuguent les avantages offerts par la différence sociale entre les sexes et ceux produits par l'infériorisation des ethnies minoritaires. Cette combinaison donne accès à une main-d'œuvre bon marché et parfois qualifiée.

Les caractéristiques des rapports sociaux qui sous-tendent cette organisation du travail favorisant l'intégration des femmes et des Indiennes nous conduisent à formuler quelques questions :

- Comment se met en place une organisation du travail qui classe les travailleurs en les hiérarchisant sur la base du sexe ou de l'appartenance ethnique ?

---

<sup>2</sup> Au niveau national on évalue à 1 454 le nombre d'entreprises agro-exportatrices, dont 300 se situent dans le Nord-Est, 12 ont un capital américain (SECOFI 1999). Cependant les plus grandes sont des entreprises mexicaines qui s'associent au capital américain sous la forme de *joint venture*, pour l'exportation de produits maraîchers notables par leur grande diversification (une centaine de produits divers) et leur qualité (produits biologiques, légumes nains, produits entrant dans la cuisine exotique, etc.). Ces entreprises ont en moyenne une surface de production de 1 000 à 2 000 hectares, une petite partie étant consacrée à la culture en serre, possèdent leurs propres ateliers d'emballage (*packings*) situés du côté mexicain ou américain, utilisent les technologies les plus modernes dans ce domaine et contrôlent toute la chaîne du froid et de distribution jusqu'au consommateur. Elles fonctionnent au Mexique, aux États-Unis, au Canada et en Amérique centrale (Grammont (de) 2001).

<sup>3</sup> Les États-Unis sont le principal pays exportateur de fruits et de légumes frais (pommes, oranges, raisin, tomates, salades, brocolis et oignons principalement). Ils sont aussi le principal importateur mondial. Suivent par ordre d'importance les Pays-Bas, l'Espagne (le plus important exportateur d'agrumes) l'Italie et la France (Cook 2000).

• Comment une organisation qui n'utilise pas la violence directe<sup>4</sup>, mais des menaces, des duperies, des pressions, et du harcèlement, des expressions de mépris surtout, peut-elle être est un déclencheur de sentiments négatifs envers « l'autre », entre les travailleurs et les travailleuses ? Cette violence forme une chaîne qui va du lieu de travail à l'espace domestique et en particulier, en bout de chaîne, celui de la femme indienne.

Mon hypothèse est que cette organisation du travail repose sur des rapports de domination. Une domination qui s'inscrit dans les corps sexués et ethnicisés des travailleurs et légitime non seulement la place occupée dans le travail mais aussi dans la société. La transversalité des rapports de classe et de genre (Kergoat 1982) articulés sur les rapports ethniques et même générationnels (ces derniers ne sont pas ici abordés) crée les conditions qui favorisent une meilleure utilisation de la force de travail sans recourir directement à la violence physique.

L'analyse en termes de genre et d'ethnie (et non de « race »<sup>5</sup>) suppose une posture relationnelle qui souligne le caractère fondamentalement social des distinctions sur la base du sexe. Comme les différences entre les sexes, l'ethnicité se réfère à un processus social de désignation, d'attribution et d'appropriation d'identités qui maintiennent de manière durable la différence entre le « nous » et les « autres », et consolident les bases dans

---

<sup>4</sup> Selon Dejours (1999, p. 15), « la violence suppose un comportement, c'est-à-dire un ensemble d'actes, de gestes — ou de décisions ayant pour conséquences des actes ou des gestes — dûment observables ». Une conduite est violente lorsqu'elle met à exécution une intention de destruction ou d'altération de l'objet ou de la personne désignée pour cible. Il y a donc intention mais pas seulement intention. Il y a aussi acte.

<sup>5</sup> Dans le cas du Mexique, le concept de « race » comme distinction phénotypique des individus de différentes couleurs de peau ne peut pas être utilisé de la même façon que dans d'autres pays comme aux États-Unis ou au Brésil, dans la mesure où la plus grande partie de la population peut être considérée comme « métisse ». Cependant, la différence entre « métis » « *ladino* » et « indien » suppose un racisme compris au sens large qui ne se réfère pas à la race biologique mais, comme Taguieff le signale, à des attitudes, des comportements et des pratiques sociales discriminatoires (1988).

lesquelles s'enracinent les inégalités, les hiérarchies et les discriminations (Goldberg-Salinas 1996) <sup>6</sup>.

Se pose alors une troisième question : comment les femmes indiennes, qui constituent le maillon le plus fragile dans la chaîne des dominations, de classe, de genre et d'ethnie, arrivent-elles à créer des espaces d'interaction entre les femmes de divers groupes ethniques ? Mon hypothèse est que, dans le contexte instable de la migration, certaines femmes arrivent à mettre en place un contre-pouvoir — qu'elles ne possèdent pas dans leur lieu d'origine — à partir de l'organisation de l'espace domestique, en se constituant en sujet collectif (Kergoat 2001a).

Je m'appuie ici sur une recherche quantitative et qualitative réalisée par des chercheurs de l'IIS-UNAM <sup>7</sup> dans les entreprises agricoles situées dans quatre États du Nord-Ouest du Mexique (Sinaloa, Sonora, Basse-Californie Sud et Jalisco). D'un côté, elle exploite les données d'une enquête portant sur 8 117 foyers de journaliers agricoles migrants soit 32 573 personnes. De l'autre, elle intègre, avec ceux d'un travail de terrain, les résultats obtenus à partir d'entretiens approfondis concernant l'impact de la restructuration sur les formes d'organisation du travail.

### **Inégale distribution des femmes dans l'économie**

La façon dont les femmes se distribuent dans l'économie, et particulièrement dans le secteur agricole, révèle l'inégalité de leur position par rapport aux hommes. Tandis que la population masculine se répartit de façon équilibrée entre le secteur des services (32 %), l'industrie (27,1 %), le secteur agropastoral (27 %) et le commerce (13,4 %), la population féminine, elle, se situe majoritairement dans le secteur tertiaire (45,7 %) dans le commerce (23,6 %) puis dans le secteur industriel (21 %) et

---

<sup>6</sup> Anette Goldberg-Salinas souligne qu'il s'agit de « processus d'organisation sociale par lesquels se maintiennent durablement les distinctions entre 'nous' et 'les autres', même lorsque changent les différences qui, pour 'nous' comme pour 'les autres', justifient et légitiment ces distinctions » (1996, p. 85).

<sup>7</sup> Instituto de investigaciones sociales de la Universidad nacional autónoma de México (IIS-UNAM). Grammont (de) et Lara (2001).

enfin l'agriculture (9,2 %). Il faut préciser qu'un tiers de ces femmes se concentre dans les emplois domestiques et dans le commerce informel (Garza (de la), Lara, Torres 2001) <sup>8</sup>.

**Tableau 1.** Population occupée dans l'agriculture par sexe et par type d'activité

Type d'activité	Total	Total Hommes	%	Total Femmes	%
<b>Total des producteurs</b>	3 756 988	3 566 739	46 %	190 249	10 %
Propriétaires	1 151 693	1 085 471	14 %	66 222	4 %
Ejidatarios *	1 797 454	1 734 437	22 %	63 017	3 %
Autres	808 841	746 831	10 %	61 010	3 %
<b>Total des Travailleurs</b>	5 708 186	4 145 164	54 %	1 563 022	90 %
Journaliers	2 516 113	2 126 010	28 %	390 103	23 %
Employés	163 936	153 416	2 %	10 520	1 %
Travailleurs non rémunérés	3 028 137	1 865 738	24 %	1 162 399	66 %
<b>Total</b>	9 465 174	7 711 903	100	1 753 271	100

Source : *Encuesta nacional de empleo 1999*, Instituto Nacional de Geografía y Estadística, México.

\* Paysans ayant bénéficié de la Réforme agraire.

La participation des femmes dans l'agriculture n'est pas très importante par rapport à celle des hommes, mais c'est surtout leur mode de participation qui est à souligner : 90 % d'entre elles sont des travailleuses agricoles tandis que 10 % seulement ont le statut d'agricultrices. Par contre, 46 % des hommes sont des agriculteurs même si plus de la moitié d'entre eux sont aussi des salariés <sup>9</sup>. En outre, le tableau 1 montre que 66 % de ces travailleuses ne sont pas rémunérées ; leur travail s'inscrit dans le cadre de la famille comme aide ou dans le cadre de la communauté à titre d'échange, mécanisme qui permet la culture des

<sup>8</sup> Les hommes, par contre, se situent dans les services professionnels et dans le commerce formel.

<sup>9</sup> Nous faisons mention des 5,7 millions de travailleurs agricoles sur le plan national – 4,2 millions sont des hommes et 1,5 million sont des femmes.

parcelles en palliant le manque d'argent <sup>10</sup>. Les autres femmes (23 %) sont des journalières dont un nombre infime (1 %) est employé dans une entreprise agricole.

L'importance du travail salarié dans les activités agricoles, et particulièrement du travail non rémunéré — qui concerne trois millions d'hommes et de femmes —, s'explique par la crise et la paupérisation de l'économie paysanne <sup>11</sup>. Cet état du monde agraire explique à son tour l'ampleur des migrations nationales et internationales et les conditions d'intégration de cette population à ces flux migratoires <sup>12</sup>.

Le nombre de femmes est élevé puisqu'elles représentent pratiquement la moitié des migrants (46 %). Le fait que le nombre des enfants des deux sexes atteigne 40 % révèle que la majeure partie de la migration a un caractère familial. Il est important de signaler toutefois que cette participation des femmes et des enfants ne signifie pas un simple accompagnement des hommes mais bien une intégration au travail salarié. Les femmes représentent 41,3 % des migrants qui travaillent et les enfants 21,8 %.

### **Division sexuelle et ethnique du travail et de l'espace social**

Où travaille cette population ? Quelles sont ses conditions de vie et de travail ?

---

<sup>10</sup> Dans les communautés paysannes, se pratique l'échange de biens et de travail conçu comme un système de donnant-donnant (désigné sous le terme de *tequio* ou de *mano vuelta*), ce qui permet de mettre en culture une parcelle de terre avec un minimum d'investissement en argent. Le pourcentage d'hommes dans cette catégorie est de 24 % du total des travailleurs masculins.

<sup>11</sup> Plus de 70 % sont originaires de trois des États du Sud du Mexique (Guerrero 29,3 %, Oaxaca 24,2 % et Veracruz 17,6 %) ; 35 % de l'ensemble de cette population parle une langue indienne locale et se répartit principalement entre onze groupes ethniques différents.

<sup>12</sup> On évalue à 4 millions la population qui migre vers les États-Unis et à 2,5 millions ceux qui migrent à l'intérieur du pays dont plus de 1 million circulent entre les différentes régions horticoles du Nord-Est. Il convient de préciser que ce sont des estimations dans la mesure où les statistiques n'arrivent pas à maîtriser l'ampleur et la fréquence des migrations saisonnières.

La plupart des migrants sont embauchés pour récolter divers produits : café, tabac, coton, canne à sucre. Mais ils se concentrent surtout dans les entreprises qui produisent des fruits, des fleurs et des légumes qui seront exportés.

Il existe au Mexique environ 1 400 entreprises qui exportent fruits et légumes, dont 300 sont situées dans le Nord-Ouest du pays. Ces entreprises ont une demande saisonnière de plus de 300 000 travailleurs qui, en majorité, sont originaires du Sud, ce qui signifie qu'ils ont à parcourir jusqu'à 3 000 kilomètres.

La question de la main-d'œuvre est devenue la pierre angulaire du succès de ces entreprises sur le marché international. Malgré le recours à des technologies de pointe (biotechnologie, informatique, culture en serre, etc.) elles font reposer leur compétitivité sur une flexibilité « sauvage » qui leur donne accès à une main-d'œuvre totalement disponible en termes d'horaires et de rythmes de travail et adaptable aux différentes tâches requises au quotidien<sup>13</sup>. Ce genre d'activité requiert à la fois un travail qualifié, ou tout au moins spécialisé, dans la pratique des nouvelles technologies utilisées (culture en serre et hydroponique, biotechnologie, système informatisé d'emballage, etc.) et un engagement dépendant des besoins de l'entreprise<sup>14</sup>. Autrement dit, l'entreprise met en œuvre des formes de flexibilité qui supposent des emplois précaires et une division du travail sexuelle et ethnique rigide.

C'est ainsi que se crée une demande sélective de main-d'œuvre pour chaque étape du processus de production. D'un côté les migrants — hommes, femmes et enfants — sont embauchés pour récolter les divers produits et pour réaliser différentes tâches dans les champs. Il en va autrement de la population locale : les femmes travaillent dans les serres, les ateliers d'emballage et les usines de transformation des produits ; les hommes, qui sont en minorité, effectuent des tâches

---

<sup>13</sup> Ainsi, après la récolte, les travailleurs peuvent être sollicités, les hommes pour le transport des produits chimiques et les femmes pour nettoyer les emballages ou les bureaux de l'entreprise.

<sup>14</sup> En étendant les horaires de travail, par exemple, en proposant des modes de travail plus efficaces, en se qualifiant pour la réalisation de nouvelles tâches, etc.

de contrôle, de maintenance des machines ou autres travaux d'accompagnement de l'activité.

Cette organisation n'est pas une simple répartition de tâches, mais une division du travail qui repose sur les inégalités sexuelle et ethnique, sur des rapports de pouvoir qui imprègnent toutes les activités, que ce soit dans le domaine du travail ou dans la vie quotidienne. Les inégalités se traduisent par des différences dans les modalités d'embauche et de rémunération, dans le niveau de services et de prestations, dans les conditions de travail et de vie offertes aux différents types de travailleurs.

Ainsi, la population locale a un accès direct aux entreprises pour demander un emploi, alors que les migrants doivent passer par toute une chaîne d'intermédiaires et de recruteurs qui organisent le transfert de leur lieu d'origine jusqu'aux entreprises et qui les abusent sur les conditions d'emploi. Les premiers travaillent dans des espaces fermés jouissant de relatives conditions d'hygiène, alors que les seconds se trouvent dans les champs, en plein soleil — la température moyenne est de 40° — au contact de la terre et donc des pesticides et de divers produits chimiques, sans pouvoir se doucher ou se rafraîchir par manque d'eau potable. Les habitants résident dans leurs maisons en toute liberté alors que les migrants vivent dans des campements à l'intérieur de l'entreprise et ne peuvent en sortir comme ils le veulent ou y faire entrer des personnes étrangères à l'entreprise. Si les premiers peuvent décider de renoncer à leur travail, les seconds sont obligés de le garder, du moins jusqu'au moment où ils ont remboursé leurs frais de transport. Les enfants de la localité peuvent aller à l'école mais ceux des migrants doivent travailler pour survivre. Les membres de la population locale peuvent exercer leurs droits civiques, participer à la vie politique de la région et de la nation, les migrants deviennent des étrangers sur leur propre sol et se retrouvent avec des droits civiques restreints <sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Ils ne peuvent participer aux élections locales et souvent on les empêche de voter sur le plan national sous prétexte qu'ils ne sont pas des résidents permanents, de participer ouvertement à la formation de syndicats ou d'associations qui auraient pour objectif la défense de leurs droits en tant que citoyens ou travailleurs. Les syndicats existants sont des syndicats patronaux qui d'ailleurs ne fonctionnent pas dans la pratique.

Les campements appartiennent à l'entreprise. Ce sont des lieux fermés et surveillés par un homme de confiance du patron, le *campero*, qui a la charge d'empêcher les travailleurs de s'en aller. La construction est faite à base de matériaux précaires (carton, tôle ondulée, plastique). Les espaces sanitaires (toilettes, douches, lavoirs) ne sont pas en nombre suffisant par rapport à la population accueillie (jusqu'à 5 000 personnes). Ils ne disposent pas d'eau courante, si bien qu'il leur faut transporter l'eau dans des seaux jusqu'aux habitations où s'entassent les familles par ethnie. Ce sont des logements de terre battue qui mesurent trois mètres sur trois. Ceux qui résident dans ces campements doivent s'approvisionner dans une boutique tenue par le *campero* lui-même, qui vend les produits à un prix plus élevé que dans le commerce local. Ils n'ont pas non plus un accès facile aux services médicaux ni au système scolaire<sup>16</sup>.

Les travailleurs, dans leur ensemble, sont soumis à des conditions précaires, car les salaires sont bas et la législation du travail inexistante : absence de contrat, contournement ou dénégation des prestations sociales. La plupart sont payés à la tâche et s'imposent donc des rythmes de travail épuisants, à réaliser des tâches qui exigent des qualifications ou un investissement propre. Cette situation crée un climat de tension et déclenche des violences en chaîne parmi les travailleurs.

Au niveau de la population locale, c'est entre les hommes et les femmes que s'expriment les plus grandes tensions. Les femmes travaillent principalement dans les serres, les ateliers d'emballage ou les usines de mise en conserve. La qualité des produits exportés dépend de la qualité de leur travail, mais se met en place un mécanisme de naturalisation de leurs compétences<sup>17</sup>. Si bien que ni leur qualification ni les investissements propres exigés ne leur sont reconnus ni payés. Les femmes

---

<sup>16</sup> Comme les campements se trouvent situés dans la propriété des patrons, il a été nécessaire de passer un accord avec eux pour permettre l'accès aux services de santé publique (Institut mexicain de la Sécurité sociale), au système scolaire (secrétariat d'Éducation publique), aux institutions représentant la loi comme la police, la Commission nationale des droits de l'homme, etc. ; ou d'autres organismes s'occupant des travailleurs.

<sup>17</sup> Voir Kergoat (1982) ; Hirata (1992), et autres travaux qui ont analysé la qualification comme une construction sociale sexuée.

paraissent « naturellement » faites pour l'exécution de ces tâches et mieux disposées à collaborer aux objectifs, même si elles se sont qualifiées et à travers le travail à l'usine et dans le travail domestique (Lara 1993, 1998)<sup>18</sup>. Elles sont soumises à des modalités de contrainte qui les désavantagent par rapport à la population masculine. Ce sont les hommes d'ailleurs qui sont chargés de leur fixer des quotas, de contrôler la qualité des produits sélectionnés et emballés, de déterminer aussi les taux de rémunération de chacune d'entre elles, en particulier lorsqu'il s'agit des primes et des gratifications pour leur productivité.

Cependant, la population migrante se trouve dans une situation de plus grande vulnérabilité et souffre d'un manque de protection plus grave que la population locale féminine. Les locaux méprisent les migrants, hommes, femmes et enfants, et utilisent des arguments racistes. Les recruteurs ou les intermédiaires les transportent depuis leur lieux d'origine jusqu'aux zones de travail dans les pires conditions, dans de vieux camions, sans nourriture, ni eau. Dans les champs, ils sont mal traités par les contremaîtres, les conducteurs des tracteurs et les chauffeurs. Dans les campements, ce sont les *camperos* qui les soumettent à des mauvais traitements et à des menaces. Tel est leur sort jusqu'à ce qu'ils reviennent dans leurs villages.

Les migrants en général réalisent les tâches les plus dures dans les champs, reçoivent les salaires les plus bas, subissent les conditions de travail mais aussi de vie les plus mauvaises. À leur condition de classe s'ajoute un processus d'ethnisation, de réduction à leur origine ethnique minoritaire, qui suscite des comportements racistes, de mépris et de discrimination. Être indien signifie être sale, paresseux, ignorant et violent.

Cette organisation du travail n'a pas recours à l'exercice de la violence directe sous la forme d'agressions physiques à l'égard des travailleurs (Dejours 1999), mais elle fonctionne comme un système de domination qui s'inscrit dans les corps sexués et

---

<sup>18</sup> J'ai montré ailleurs que la majorité des emballeuses sont les filles ou les petites-filles de femmes qui les ont formées au travail de l'emballage, travail qui exige un réel apprentissage pour sélectionner les produits selon la taille, la couleur, le degré de maturité. Les entreprises tirent parti de ces compétences acquises au-dehors et les utilisent dans les processus de restructuration.

ethnifiés des travailleurs et s'exprime principalement dans l'espace domestique, c'est-à-dire dans les campements où ils vivent.

Par ailleurs, la violence en tant que telle éclate facilement, et dans des formes très brutales, entre les travailleurs migrants eux-mêmes et sur la base des différences ethniques. Elle provient des conditions d'entassement dans les logements, de la rareté des ressources qu'il faut se disputer — logement, eau, bois, utilisation des sanitaires, etc. Du coup, cette violence rétroalimente les stéréotypes de l'Indien comme personne violente qu'il faut soumettre à un contrôle strict sur les lieux de travail ou dans les campements. Dans l'espace domestique, elle devient violence familiale qui se porte principalement sur les femmes et les enfants.

Selon les données de notre enquête, les femmes commencent à travailler dans l'agriculture entre 6 et 14 ans (25 %) ce qui n'est le cas que de 19 % des hommes ; 40 % des femmes ne savent ni lire ni écrire contre 29 % des hommes. Celles qui ont eu accès à l'école ont une moyenne de quatre ans de scolarité ; elle est de cinq ans pour les hommes. La majorité des femmes ayant des enfants les amènent avec elles dans les champs et doivent s'en occuper tout en travaillant. Par ailleurs, dans les campements, ce sont elles, aidées de leurs enfants, qui se chargent de transporter l'eau depuis les citernes jusqu'à leur habitation, de faire la collecte du bois, la cuisine, la lessive, d'assurer la propreté des habitations comme des espaces communs (douches, latrines, lavoirs, etc.) d'assumer le soin des enfants et des malades.

**Tableau 2.** *Membres des ménages qui travaillent par groupe d'âge et par sexe*

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total
6-11 ans	1 212	9 %	1 149	12 %	2 361
12-14	1 367	10 %	1 283	13 %	2 650
15-19	3 136	23 %	2 251	24 %	5 387
20-24	2 360	18 %	1 420	15 %	3 780
25-29	1 395	10 %	952	10 %	2 347
30-34	989	7 %	708	7 %	1 697
35-39	826	6 %	640	7 %	1 466
40-44	679	5 %	409	4 %	1088
45-49	505	4 %	263	3 %	768
50 et plus	978	7 %	390	4 %	1 368
Total des actifs	13 447	100 %	9 465	100 %	22 912

Source : *Encuesta a hogares de jornaleros agrícolas migrantes en México*, 2001 (chiffres arrondis).

Ceci explique sûrement le plus faible taux de participation des femmes de plus de 50 ans (4 %) par rapport à celui des hommes (7 %) et leur vieillissement prématuré dû à l'utilisation abusive du corps des femmes.

Les femmes indiennes constituent l'échelon le plus bas de la chaîne que forgent les inégalités de classe, de genre et d'ethnie. Elles sont soumises à des discriminations sur les lieux de travail comme travailleuses et comme Indiennes ; mais elles subissent aussi, en tant que femmes, une violence physique brutale dans l'espace domestique de la part des pères, des frères, ou des maris. Bien qu'elles commencent à travailler très jeunes, et dans des conditions pires que celles que connaissent les hommes, elles gardent la responsabilité d'un travail domestique réalisé dans des conditions très précaires. Ces désavantages montrent comment les rapports de domination de classe et d'ethnie non seulement se croisent avec les rapports de genre mais aussi se démultiplient en cascade.

## **Violence et solidarité**

La situation migratoire, comme le montre Catherine Quiminal<sup>19</sup>, déstabilise profondément les familles et les individus, parce qu'elle met en tension les rapports de sexe à l'intérieur des familles et entre les individus eux-mêmes.

Cette déstabilisation, dans le cas de la population que j'analyse, est le résultat des tensions et des agressions subies depuis la sortie des villages d'origine jusqu'à l'arrivée dans les entreprises, se maintenant pendant tout le cycle migratoire et souvent après le retour. Elle s'exprime en effet à l'intérieur des familles et des groupes ethniques.

Le fait migratoire, dans des conditions de pauvreté extrême, est déjà une agression en soi puisqu'il s'agit d'un déplacement imposé par la nécessité. La pauvreté extrême des familles migrantes et le manque d'alternatives d'emplois rémunérés dans leurs villages les obligent à se déplacer sur des centaines de kilomètres pour obtenir un emploi saisonnier, pendant des périodes de six à huit mois. Un grand nombre de ces familles n'ont pas d'autres choix, si bien qu'elles maintiennent un cycle de migration circulaire et sans retour, ce qui revient à dire qu'elles passent leur vie entière dans ces campements.

Toutefois, les situations migratoires contribuent aussi à la mise en œuvre de nouvelles formes de solidarité qui excèdent les limites de la famille. Notre enquête montre que la majorité des migrants se déplacent en famille pour vivre soit dans des foyers nucléaires composés de couples seuls ou avec enfants (42 %) ou dans des familles étendues, c'est-à-dire qu'un couple accueille d'autres membres de la famille ou de la communauté (12,3 %) tandis que la migration individuelle, hommes ou femmes seuls, est plus faible (20 %). Il est intéressant de voir que se constituent, sous l'impact de la migration, de nouvelles configurations<sup>20</sup> de foyers monoparentaux, ayant un homme ou

<sup>19</sup> Golub, Morokvasic, Quiminal (1997).

<sup>20</sup> Le concept de configuration utilisé par Jacqueline Heinen (2001) se réfère à la pensée de Norbert Elias, pour illustrer la complexité des liens entre l'individu et l'ensemble social dans lequel il vit et agit. Il rend compte aussi des formes changeantes que prennent les familles et des modalités d'interaction qui s'établissent en leur sein.

une femme seul(e) à leur tête et intégrant des enfants, d'autres membres de la famille ou de la communauté (18,8 %).

Ce type de foyers engendre des liens de solidarité entre des parents lointains ou rituels<sup>21</sup> ou avec d'autres membres de la communauté ethnique. Il s'agit de configurations produites en vue de la migration, qui décuple les ressources dont dispose chaque individu et chaque groupe. Elles fonctionnent comme des structures changeantes et flexibles pendant le cycle migratoire et permettent la réunion des faibles ressources économiques et culturelles que chaque famille ou individu possède pour affronter la migration. Par exemple, si ce sont les patrons qui envoient les camions pour le transport depuis les communautés d'origine<sup>22</sup>, cette forme d'organisation les aide à réunir l'argent nécessaire dans l'attente du premier salaire. Elle permet de mettre en commun divers éléments domestiques utiles à l'installation dans les campements. Surtout elle permet de tirer parti des savoirs de chacun : connaître un meilleur espagnol, savoir lire, écrire, compter. Ce qui donne l'accès à un capital relativement important quand il s'agit d'une population avec un fort taux d'analphabètes (34 %).

Ces configurations aident les Indiens à affronter de façon collective les problèmes, les agressions qui surviennent depuis la sortie de la communauté et le retour, ou jusqu'au moment où ils trouvent un autre lieu de résidence. Elles offrent aussi une base pour la construction d'une ethnicité positive fonctionnant comme une stratégie d'identification et de reconnaissance d'un « nous » qui cherche la valorisation d'un groupe soumis à un processus d'ethnicisation discriminatoire. Cependant, ces configurations ne remettent pas en cause la division du travail qui assigne aux femmes les tâches domestiques. Elles n'éliminent pas non plus les rivalités qui naissent à propos des

---

<sup>21</sup> La parenté rituelle recouvre le lien symbolique établi soit à partir de relations qui se nouent à la faveur d'actes sociaux (le *compadrazgo*) comme le baptême, la communion, le mariage, soit à partir d'un rite propre à l'organisation d'une communauté (majordomat, fête des saints patrons, etc.).

<sup>22</sup> Il s'agit de parcourir des distances entre 1 000 et 3 000 kilomètres dans de mauvaises conditions si bien que les voyages peuvent durer jusqu'à trois jours.

femmes ou les conflits qui déclenchent des violences envers elles.

Certaines femmes, cependant, deviennent les cheffes de ces familles<sup>23</sup> ; 10 % migrent seules, ce qui représente un taux significatif puisqu'il s'agit d'un phénomène récent dans le contexte des migrations rurales au Mexique. Il montre en outre l'affaiblissement du pouvoir économique des hommes et de leur rôle de pourvoyeur, et donc une mise en danger des fondements du contrôle sur les femmes (Doumit el Khoury 1996 ; Oso, Catarino 1996). En tant que cheffe de famille, non seulement elles peuvent disposer d'un revenu propre, mais elles sont en mesure aussi de gérer elles-mêmes les ressources tirées de leur travail et de celui de leurs enfants. Par ailleurs, elles échappent au contrôle et à la violence exercés par les mères, les maris, la famille et le groupe ethnique.

Les violences multiples en chaîne affectent surtout les femmes et les enfants. Les hommes et les femmes de la population locale ont des comportements à leur rencontre qui sont de véritables abus de pouvoir parce qu'elles sont indiennes. Les autres travailleurs ont des attitudes semblables, qui vont jusqu'à la violence physique, parce qu'elles sont des femmes. Mais les pires traitements, elles les subissent de la part des membres de leurs propres groupes ethniques et de leur famille.

Dans ce contexte, paradoxalement, les campements offrent à certaines femmes un espace d'interaction. Dans la mesure où les femmes, en plus de leur travail, sont responsables des tâches domestiques, ce sont elles qui interviennent dans la gestion des campements.

Avec l'aide de la travailleuse sociale<sup>24</sup> chargée du campement, des comités d'organisation se mettent en place pour

---

<sup>23</sup> Prenant en compte la polémique autour de la définition de « chef de famille », je considère comme cheffe de famille toute femme qui a autorité sur l'ensemble des membres de la famille, qui prend les décisions relatives aux dépenses quotidiennes ou à plus long terme, et qui apporte la principale contribution économique au foyer (Doumit el Khoury 1996).

<sup>24</sup> La travailleuse sociale est embauchée par l'entreprise pour gérer les conflits qui naissent dans les campements autour des services. C'est à travers elle que se fait l'entrée dans les campements des institutions se référant à la santé et à l'éducation. Son rôle dans la vie quotidienne des campements est central.

l'approvisionnement en bois, la distribution de l'eau potable, l'usage des lavoirs et des latrines ou le nettoyage des parties communes. Mais c'est la façon dont s'organise la garde des enfants qui éclaire particulièrement cet aspect de la vie des campements. Ces garderies, payées en parties par les entreprises et en partie par les travailleurs, sont gérées par les femmes des différents groupes ethniques parlant diverses langues indiennes. Leur organisation suppose un effort de conciliation pour accepter de confier les enfants, ce qui est inhabituel pour une femme paysanne, et pour résoudre les problèmes que peuvent causer les différences entre les groupes ethniques.

À travers ces comités, les femmes non seulement arrivent à négocier avec les patrons certaines améliorations dans les conditions de vie des campements, comme l'installation d'écoles et de dispensaires, elles obtiennent aussi de se faire payer directement leur salaire et celui de leurs enfants, ce qui leur permet de mieux utiliser cet argent pour le bien-être de la famille et d'empêcher les hommes de le dépenser dans la boisson et les jeux de hasard. On peut dire que, par leur rôle dans ces comités, certaines femmes peuvent se doter d'un contre-pouvoir qu'elles n'ont pas dans leur village.

Les villages ou les communautés sont des espaces où les hommes assoient leur pouvoir sur la possession et la gestion de la terre, sur l'organisation de la vie religieuse, politique et civile. Les femmes ont très peu les moyens d'intervenir dans ce jeu dans la mesure où elles sont généralement exclues du statut d'agricultrices. Les bases de ce pouvoir masculin s'effritent dans les campements en tant qu'espace domestique de reproduction sociale. Les difficultés des conditions de vie et la rareté des ressources qui occasionnent des tensions entre les résidents obligent les femmes à se rencontrer au-delà des différences ethniques.

\* \*

\*

L'intégration de la main-d'œuvre féminine dans le secteur agricole d'exportation se fait donc selon des modalités qui mettent en jeu les inégalités entre les sexes et les inégalités entre les ethnies. Cet état de fait renvoie à un ordre social

structuré par l'entrecroisement de rapports sociaux entre les sexes et les ethnies. Ils fonctionnent comme des rapports de domination introduisant des formes de violence à l'intérieur d'une même classe sociale. L'organisation du travail intègre les hommes et les femmes sur un mode inégalitaire, mais elle produit aussi des hiérarchies entre les unes et les autres selon l'appartenance ethnique.

Les migrations, que suscite cette agriculture d'exportation, créent des situations de rupture propices à l'émergence de changements qui modifient tant les rapports de genre que les relations ethniques. Les femmes indiennes qui migrent seules, en famille, ou en groupes créés pour l'occasion de travailler dans les entreprises agricoles, se situent au point de convergence de ces rapports, supportant de ce fait une forte charge de violence raciste et sexiste.

Mon hypothèse est que cette agriculture met en place une organisation du travail qui repose sur des rapports de domination qui articulent classe, genre et ethnie favorisant une meilleure utilisation de la force de travail sans recourir directement à la violence physique.

Ces rapports de domination, avec les violences qui les traversent, se structurent en forme de cascade : si, dans le cadre de l'entreprise, l'ensemble des travailleuses agricoles subissent une domination de classe et de sexe, les femmes indiennes souffrent de surcroît d'une forme de domination basée sur des critères d'ethnicité. Non seulement elles sont affectées aux postes de travail les plus pénibles de la structure des emplois, et cela comme les autres travailleurs d'origine ethnique, mais elles ont aussi, comme les travailleuses locales, à affronter une violence de genre qui va du harcèlement à la maltraitance physique. Leur appartenance ethnique suscite des comportements de violence généralisés à leur égard tant de la part des entrepreneurs, de ceux qui embauchent, des contremaîtres et des hommes des campements mais aussi de la part des autres travailleuses non indiennes qui adoptent vis-à-vis des Indiennes des attitudes méprisantes, humiliantes voire de rejet. Tels sont leurs contacts avec le monde extérieur. Mais elles doivent aussi vivre une violence interne, celle que leur infligent les hommes de leurs

propres communautés ethniques et de leurs familles, une violence physique qui prend les formes les plus brutales.

Il s'agit là d'une violence fondée sur des rapports sociaux de domination qui s'articulent les uns aux autres, en forme de cascade, sans qu'aucun ne puisse déterminer la totalité du champ. Aucun, comme le signale Danièle Kergoat (2001b), n'est plus important que l'autre et c'est l'ensemble qu'ils constituent qui tisse la trame de la société et impulse sa dynamique.

Il est intéressant de souligner que certaines femmes indiennes, soutenues par les travailleuses sociales qui interviennent dans les « campements », arrivent à s'opposer à cette chaîne de violences, et à intervenir dans la gestion des maigres ressources existantes. Les campements constituent un élargissement de la sphère domestique d'où les hommes sont exclus. En effet, ni le mouvement migratoire ni les conditions de grande précarisation n'ont pu modifier la division sexuelle du travail. Toutefois, c'est le lieu où émerge un contre-pouvoir féminin, éphémère certes, mais qui permet de créer des interactions entre femmes de différentes ethnies afin d'améliorer les conditions de vie dans les campements et d'obtenir une certaine autonomie dans la sphère du travail.

Placées dans un contexte d'extrême précarité, ces femmes assument un rôle de sujets actifs dans les changements provoqués par le mouvement migratoire. La façon dont elles transforment les rapports sociaux, en mobilisant des solidarités et des réseaux sociaux qui dépassent largement les limites de la famille et du groupe ethnique, conduit à penser qu'elles ont fait une avancée qui les place comme sujets sociaux, c'est-à-dire des sujets capables d'intégrer un collectif, même si c'est provisoire, pour affronter la violence à laquelle elles sont soumises.

Traduit de l'espagnol par Hélène Le Doaré

## Références

- Cook Roberta (2000). « Tendencias internacionales en el sector de frutas y hortalizas ». In Schwentesius Rita, Gómez-Cruz Manuel Angel (ed) *Internacionalización de la horticultura*. México. CIESTAAM-Mundi Prensa.

- Dejours Christophe (1999). Violence ou domination ? *Travailler*, n° 3.
- Doumit el Khoury Arlene (1996). « Les femmes chefs de famille. État de la recherche et réflexions méthodologiques ». In Bisilliat Jeanne (ed) *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris. Karthala.
- Garza (de la) Toledo Enrique (1993). *Reestructuración productiva y respuesta sindical en México*. México. UNAM-III/UAM-I.
- (2001). « Flexibilidad y trabajo femenino en la industria manufacturera de México » (avec Lara Sara, Torres José Luis). *Revista Mexicana de Sociología*, n° 2.
- Goldberg-Salinas Anette (1996). « Femmes et rapports sociaux de sexe dans les travaux sur les migrations en France ». *Les Cahiers du Mage*, n° 3.
- Golub Anne, Morokvasic Mirjana, Quiminal Catherine (1997). « Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe ». *Migrations société*, vol. IX, n° 52.
- Grammont (de) Hubert C. (2001). « El campo mexicano a fines del siglo XXI ». *Revista Mexicana de Sociología*, n° 4.
- (2001). *Encuestas a hogares de jornaleros agrícolas migrantes en regiones hortícolas de México* (avec Lara Sara). México. IIS-UNAM.
- Heinen Jacqueline (2001). « Introduction ». *Cahiers du Genre*, n° 30.
- Hirata Helena (1992). « Nouvelles technologies, qualification et division sexuelle du travail : une perspective comparative ». In Tremblay Diane (ed), Villeneuve Daniel (collab) *Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail*. Sainte-Foy P.Q. Télé-université.
- Kergoat Danièle (1982). *Les ouvrières*. Paris. Le Sycomore.
- (2001a). « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées ». *Travailler*, n° 6.
- (2001b). « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». *Actuel Marx*, n° 30.
- Lara Sara (1993). « Le conditionnement des produits maraîchers dans l'État de Sinaloa : ou comment une solidarité se façonne à travers solidarités et conflits ». *Cahiers du Gedisst*, n° 7.
- (1998). *Nuevas experiencias productivas y nuevas formas de organización flexible del trabajo en la agricultura mexicana*. México. Procuraduría Agraria-Juan Pablos.
- Oso Laura, Catarino Christine (1996). « Femmes chefs de ménage et migration ». In Bisilliat Jeanne (ed) *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris. Karthala.

- SECOFI (Secretaría de comercio y fomento industrial) (1999). *Directorio de empresas agroexportadoras*. México. Documento inédito.
- Taguieff Pierre-André (1988). *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles*. Paris. La Découverte.